



Chambre des communes  
CANADA

## Comité de liaison

---

LIAI • NUMÉRO 004 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 15 février 2007**

**Président**

M. Dean Allison

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité de liaison

Le jeudi 15 février 2007

• (1305)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)):** Je déclare la séance ouverte.

Le premier point à l'ordre du jour est l'élection d'un vice-président. Je vais donc céder la parole à la greffière.

**La greffière du comité (Mme Marie-Andrée Lajoie):** Mesdames et messieurs, nous avons le quorum.

Conformément au paragraphe 107(2) du Règlement, le premier point à l'ordre du jour est l'élection d'un vice-président. Je suis prête à recevoir des motions à cet effet.

Monsieur Murphy.

**L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.):** Je propose Yasmin Ratansi.

**La greffière:** Nous sommes saisis d'une motion qui propose la candidature de Mme Ratansi au poste de vice-président du comité.

(La motion est adoptée.)

**Le président:** Je propose que Mme Ratansi soit ajoutée à la liste des membres du Sous-comité des budgets de comité.

(La motion est adoptée.)

[La séance se poursuit à huis clos.]

---





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**